

**AMBASSADE DU NIGER AUPRES DE LA CONFEDERATION SUISSE, DE L’AUTRICHE ET DU LIECHTENSTEIN**

**MISSION PERMANENTE AUPRES DE L’OFFICE DES NATIONS UNIES A GENEVE, A VIENNE ET L’OMC**

**Déclaration du Niger à la 38 eme session de groupe de l’Examen Périodique Universel relatif au rapport national des Seychelles**

**Monsieur le Président**,

Je voudrais d’abord souhaiter la chaleureuse bienvenue à la délégation seychelloise, que je félicite également pour l’élaboration et la présentation détaillée de son rapport.

Ma délégation note avec satisfaction les informations figurant dans ledit rapport national qui témoignent des progrès accomplis dans le domaine des droits de l’homme, notamment les importantes réformes entreprises dans les domaines de la traite des personnes, de la protection de l’environnement, de la sécurité alimentaire et de la gestion des catastrophes.

Dans un cadre constructif, le Niger recommande aux Seychelles d’envisager de ratifier la Convention internationale pour la protection de toutes les personnes contre les disparitions forcées ;

Pour terminer, le Niger souhaite à la délégation des Seychelles un examen couronné de succès et demande à la communauté internationale de leur apporter tout l’appui nécessaire à la mise en œuvre des recommandations qu’elles auront acceptées.

**Je vous remercie.**